

PERMANENCE

droits sociaux d'Act Up-Paris

RAPPORT, D'ACTIVITÉ 2023



SOMMAIRE

PRÉSENTATION	3
CONTEXTE FRANCILIEN	5
L'ACTIVITÉ EN 2023	6
REPRÉSENTATION INSTITUTIONNELLE ET INTER ASSOCIATIVE	8
AIDES DIRECTES DISTRIBUÉES	10
RÉCAPITULATIF DES NUITÉES D'HÔTEL EN 2023	11
FOCUS LOGEMENT ET HÉBERGEMENT	14
FOCUS ASILE	16
QUELQUES SITUATIONS	17
CONVIVIALITÉ, 25 ANS ET 1ER DÉCEMBRE	19
FINANCES	20
PERSPECTIVES 2024	22

2

LEXIQUE DES SIGLES

AAH	Allocation Adulte Handicapé
AME	Aide Médical d'Etat
C2S	Complémentaire Santé Solidaire
CDAPH	Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées
CNDA	Cour Nationale du Droit d'Asile
COREVIH	Coordination Régionale VIH
GUDA	Guichet Unique des Demandeurs d'Asile
MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées
ODSE	Observatoire du Droits à la Santé des Étrangers
OFPRA	Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides
PILS	Plateforme Inter Associative pour le Logement Sida
PVVIH	Personnes Vivant avec le VIH
SIAO	Système d'Intégration, d'Accueil et d'Orientation

PRÉSENTATION

Créée en 1998 à l'initiative de la Commission Droits Sociaux d'Act Up-Paris, la Permanence Droits Sociaux a aujourd'hui pour objectif d'accueillir, d'informer et d'accompagner toute personne vivant avec le VIH/séropositive qui nous contacterait.

Afin de mener à bien cet objectif, cette permanence qui était à l'origine bénévole s'est dotée depuis septembre 2019 d'un salarié travailleur social en premier lieu à temps partiel et depuis 2021 à temps plein. Cette embauche permet aujourd'hui de proposer aux personnes accueillies un véritable accompagnement juridique et médico-social de qualité qui est reconnu par les pouvoirs publics et nos partenaires associatifs.

Cependant, la Permanence conserve des bénévoles très investis qui épaulent au quotidien le coordinateur social que ce soit sur des dossiers complexes, sur de l'accompagnement ou encore de l'accueil.

L'action de la Permanence se décline en plusieurs domaines :

- Un accompagnement vers la santé : orientation vers un·e professionnel·le de santé ou l'hôpital, information sur les traitements, échange et médiation auprès des professionnel·les de santé pour améliorer la prise en charge des personnes...
- Un accompagnement juridique dans l'accès aux titres de séjour ou à l'asile pour les personnes étrangères vivant avec le VIH
- Un accompagnement social dans l'accès aux droits sociaux et de santé : accès à un logement ou à un hébergement, ouverture de droits à la sécurité sociale, ouverture de droits C2S, demande auprès de la MDPH...

3



Archives ©Act Up-Paris

L'ÉQUIPE

Corinne LAKHDARI

Travailleuse sociale communautaire bénévole depuis 2021. Corinne apporte ses nombreuses années d'expériences, ses connaissances et ses compétences en particulier sur les questions relatives aux droits des étrangers.



4

Melvin BOUTON-HURION

Accueillant et accompagnateur de la Permanence depuis 2022. Melvin s'occupe d'accueillir les personnes sur les temps de permanences pendant que les entretiens individuels sont en cours et fait des accompagnements extérieurs pour les personnes qui en manifestent le besoin (préfecture, hôpital...).



Nicolas SERGEANT

Coordinateur social salarié de la permanence depuis septembre 2019, Nicolas a pour mission principale l'accompagnement juridique et médico-social des personnes vivants avec le VIH sollicitant l'aide de la Permanence. De plus, il organise la Permanence au quotidien, est en lien avec les partenaires et les élu·e·s et recherche des subventions en lien direct avec la trésorerie de l'association



Arthur DESCAT-BORIES

Travailleur social et juriste, Arthur a rejoint l'équipe de la Permanence au début de l'année 2024. Titulaire d'un Master en droit et ayant une expérience dans l'accompagnement des demandeurs d'asile, il a pour rôle principal d'épauler Nicolas dans les dossiers au quotidien et spécifiquement sur les demandes d'asile et les demandes de titre de séjour.



CONTEXTE FRANCILIEN

1- Contexte lié au VIH

La région Île-de-France est la première région en nombre de personnes vivant avec le VIH. S'il est difficile d'avoir un chiffre précis du nombre de ces personnes: il faut prendre en compte l'épidémie cachée, les déplacements des personnes, des situations administratives complexes rendant difficile l'accès aux soins etc; nous disposons de deux sources de données permettant d'estimer le nombre de personnes concernées.

L'assurance maladie indique 61 450 personnes prises en charge en Île-de-France en 2021 (+1 470 par rapport à 2020). Cela représente 39 % des personnes vivant avec le VIH en France. On observe de grandes disparités entre les départements franciliens, le département le plus touché étant Paris avec 21 400 personnes séropositives.

La seconde source de données est celle des COREVIH franciliens qui indiquent quant à eux 45168 personnes suivies dans les hôpitaux membres des COREVIH. Ces données permettent d'en apprendre plus sur les populations concernées par le VIH en Île-de-France :

En 2020 38,13 % des personnes suivies dans les services concernés sont des femmes et 1,36 % de ces personnes sont transgenres. La part de femmes et de personnes transgenres augmente. L'âge médian augmente pour atteindre 51,55 ans.

Il faut aussi remarquer que d'après ces données, 54,77 % de ces personnes sont hétérosexuelles, contrairement à toutes les représentations que des personnes mal informées sur le VIH pourraient avoir.

L'ensemble de ces données nous indiquent que la Permanence Droits Sociaux pourrait toucher bien plus de personnes séropositives. L'augmentation de la file active que nous constatons n'est pas donc étonnante: beaucoup de personnes séropositives à Paris et en IDF, des services publics saturés, une crise du logement spécifique en IDF. Tous ces éléments laissent à penser que la file active continuera à croître pour les années à venir, sauf changement total de politiques publiques.

2- Contexte politique et social

L'année 2023 aura été marquée par un contexte politique et social particulièrement tendu et destructeur pour les droits des personnes les plus défavorisées et précaires en particulier pour les personnes que nous accompagnons :

- Loi du 19 mai 2023 relative aux jeux olympiques et paralympiques de 2024: contrôle social maximal avec autorisation de la vidéo-surveillance utilisant l'intelligence artificielle
- Loi du 14 avril 2023 de financement rectificative de la sécurité sociale pour 2023: réforme des retraites
- Loi du 27 juillet 2023 visant à protéger les logements contre l'occupation illicite: loi Kassbarian-Bergé qui pénalise fortement les ménages les plus défavorisés en facilitant les expulsions locatives
- Loi du 26 janvier 2024 pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration, adoptée par le Parlement le 19 décembre 2023

Le gouvernement français s'entête à détruire les conquises sociaux et les droits de l'ensemble de la population et n'écoute absolument personne: ni les associations, ni les syndicats, ni les oppositions. Ils font passer l'ensemble des mesures les plus destructrices des droits et des vies des personnes à coup de 49-3 au mépris de la démocratie.

Associé à un contexte inflationniste important, qui met en grande difficulté les budgets des personnes que nous accompagnons, notamment celles qui ne peuvent pas travailler, ce contexte politique et social est totalement destructeur et devrait nous amener à renforcer nos luttes en 2024.

L'ACTIVITÉ EN 2023

PROFILS SOCIO- DÉMOGRAPHIQUES DES PUBLICS		N = 198	%
GENRE	HOMMES	121	61,1%
	FEMMES	48	24,2%
	FEMMES TRANS	8	4,0 %
	NON RENSEIGNÉ	21	10,6 %
.....			
AGE	3-17	1	0,5 %
	18-24	3	1,5 %
	25-44	58	29,3 %
	45-59	51	25,8%
	60 ET +	25	12,6%
	NON RENSEIGNÉ	60	30,3%
.....			
ORIGINES	FRANCE - UE	60	30,3%
	AFRIQUE SUBSAHARIENNE	38	19,2%
	AFRIQUE DU NORD	14	7,1%
	AMÉRIQUE LATINE	7	3,5%
	ASIE	0	0,0%
	AUTRES	3	1,5%
	NON RENSEIGNÉ	76	38,4%
.....			
SITUATION ADMINISTRATIVE	CNI/PASSEPORT	55	27,8%
	CARTE DE RÉSIDENT	14	7,1%
	CARTE DE SÉJOUR PLURIANNUELLE	9	4,5%
	CARTE DE SÉJOUR TEMPORAIRE	5	2,5%
	ATTESTATION DE DEMANDE D'ASILE	5	2,5%
	SANS TITRE	4	2,0%
	NON RENSEIGNÉ	106	53,0%

PROTECTION INTERNATIONALE	RÉFUGIÉ	13	6,6%
	PROTECTION SUBSIDIAIRE	0	0,0%
	DOSSIERS EN COURS	6	3,0%
•••••			
SITUATION FAMILIALE	PERSONNE ISOLÉE	69	34,8%
	COUPLE	12	6,1%
	FAMILLE	4	2,0%
	FAMILLE MONOPARENTALE	8	4,0%
	MINEUR	1	0,5%
	AUTRE	0	0,0%
	NON RENSEIGNÉ	104	52,5%
•••••			
RESSOURCES MENSUELLES	SANS RESSOURCES	9	4,5%
	≤ MONTANT DE L'AAH	13	6,6%
	ENTRE L'AAH ET LE SMIC	16	8,1%
	≥ SMIC	23	11,6%
	NON RENSEIGNÉ	137	69,2%

L'année 2023, au même titre que les années précédentes a été marquée par une augmentation significative de la file active. Cette dernière compte au 31/12/2023 198 personnes suivies contre 123 au 31/12/2022. Cette forte augmentation est symptomatique du contexte social, économique et politique actuel: les personnes ont de moins en moins de moyens financiers pour vivre, ont de plus en plus de difficultés à accéder aux services publics et in fine à leurs droits et cela s'empire avec les nouvelles lois votées en 2023.

Nous confirmons en 2023 notre souhait de développer une expertise professionnelle et de travailler en lien avec des partenaires fiables et compétents pour un meilleur accompagnement des personnes.

Amélioration pour 2024 :

- Il nous faudra en 2024 consolider les données concernant les personnes accompagnées et celles sur les démarches effectuées. Ces données nous permettront de renforcer le plaidoyer sur les droits sociaux et sur les conditions de vie des personnes vivant avec le VIH.

REPRÉSENTATION INSTITUTIONNELLE ET INTER ASSOCIATIVE

8



Archives ©Act Up-Paris

1. La Plateforme Inter-associative pour le logement SIDA (PILS)

Act Up-Paris est représentée tout au long de l'année au sein de la Plateforme Inter-associative pour le logement SIDA (PILS). Créée en 2001 à l'initiative d'Act Up-Paris et d'autres associations de lutte contre le VIH, elle a pour objectif de réunir les différentes associations de la lutte contre le VIH parisiennes (militantes et médico-sociales) et de porter un plaidoyer et de développer des mesures concrètes pour le relogement des PVVIH en particulier auprès de la Ville de Paris et des bailleurs sociaux parisiens.

Act Up-Paris a assisté à toutes les réunions de référent·e·s de la PILS, permettant de réunir les associations autour d'une formation, de présentations des différentes associations ou de faire le point sur les logements proposés et sur l'avancement des dossiers.

Act Up-Paris est également représentée au sein du Comité d'Organisation de la PILS (COPILS) qui travaille sur le rapport d'activité annuel et les orientations à proposer aux Président·e·s et Directeur·ice·s d'associations.

2. La CDAPH

Depuis le 1er septembre 2023, Act Up-Paris est membre de la CDAPH de la MDPH de Paris pour un mandat de 4 ans. Melvin MOUTON-HURION nous y représente.

Cette commission a pour rôle d'attribuer les droits des personnes handicapées et est essentielle pour de nombreuses personnes séro-positives.

La présence d'Act Up-Paris au sein de cette commission permet de garder une vigilance sur les attributions de droits des personnes vivant avec le VIH et pour qui l'impact des traitements et du virus est source de handicap. Cela nous permet également de faire remonter des dysfonctionnements, d'alerter sur les délais de traitement qui s'allongent, ou encore sur certaines décisions aberrantes prises par les personnes qui instruisent les dossiers.

3. L'ODSE

Depuis 2023 et le départ d'un salarié, la représentation de l'association au sein de l'Observatoire du Droits à la Santé des Étrangers a été reprise par notre coordinateur social. Cela pourra être amené à évoluer en fonction des souhaits des militant·e·s de l'association de s'investir dans ce mandat.



Archives ©Act Up-Paris

AIDES DIRECTES DISTRIBUÉES

Ces aides ont concerné 33 personnes dont 4 avec des enfants.

Les tickets services sont distribués par tranche maximum de 50 €/mois/personne (exemple : une personne seule avec 1 enfant recevra 100 € en tickets services par mois, une personne seule 50 €, un couple avec 2 enfants 200 €...). Les familles avec deux parents et un ou plusieurs enfants n'ont jamais demandé de tickets services : bien souvent un des parents travaille pour subvenir aux besoins de la famille.

Les aides à la mobilité concernent principalement des pass Navigo mensuels pour des personnes en attente de solidarité transport (dès l'arrivée en France, sans AME, sans C2S sans participation etc.) ou des personnes dans des situations financières rendant impossible le paiement d'un pass Navigo malgré la solidarité transport.

Les augmentations du pass Navigo impactent directement les finances de la Permanence Droits Sociaux à ce titre.

Cela peut, exceptionnellement concerter des carnets de tickets achetés sur des pass Navigo Easy. Les pass sont restitués à l'association après utilisation. L'ensemble des dépenses est effectué directement par le coordinateur social : soit via l'application IDFmobilités soit en se rendant en guichet RATP avec la ou les personnes bénéficiaires.

Les aides à la régularisation concernent exclusivement les timbres fiscaux pour les demandes de titre de séjour, que ce soit les premières demandes ou les renouvellements. Le timbre est payé directement par le coordinateur social et remis à la personne.

Là aussi, toute augmentation des timbres fiscaux par l'état impacte directement les finances de la Permanence Droits Sociaux.

10

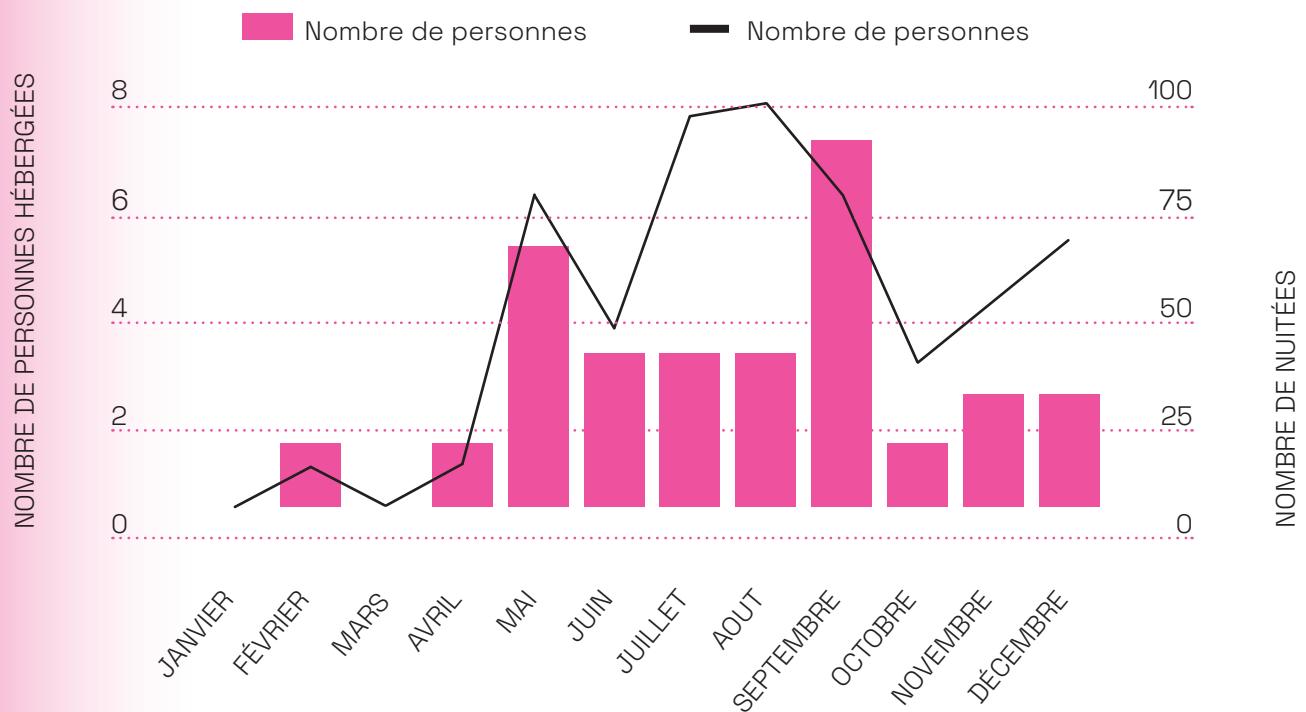
La catégorie "Autres" inclut :

- Le paiement de taxis / VTC pour des personnes malades
- Le paiement de frais de confort en hospitalisation (TV, téléphone)
- Des aides en espèces (précisés sur l'attestation d'attribution d'aide financière) pour le paiement de photos d'identité, pour de l'alimentation, réparation de téléphone...
- Le paiement de frais téléphoniques

Améliorations pour 2024 :

- Mieux classifier les dépenses de la catégorie "autre" actuelle : cette catégorie doit être une exception. → Crédit d'une nouvelle catégorie "Aide à la vie quotidienne/de confort" incluant le paiement de taxis / VTC, les frais de confort en hospitalisation et les frais téléphoniques.
- Fin des aides alimentaires en espèce dans la catégorie "autre" : mieux nous organiser pour avoir toujours des tickets services pour les personnes en ayant besoins → plus de financement
- Renommer la catégorie "Autre" en catégorie "Aide exceptionnelle"

RÉCAPITULATIF DES NUITÉES D'HÔTEL EN 2023



Les nuitées d'hôtel ont concerné en 2023 10 personnes : sept (7) adultes et trois (3) enfants mineurs. Parmi ces 10 personnes, 8 ont été hébergées dans le cadre de mises à l'abri, c'est-à-dire pour une courte durée, dans des conditions d'urgences sociales et sanitaires. 2 personnes sont hébergées dans ce qu'on pourrait appeler des places de "stabilisation" : ce sont des personnes qu'il nous apparaît comme impossible de remettre à la rue, pour qui les pouvoirs publics n'ont absolument aucune solution à proposer et dont la santé et la sécurité seraient en jeu à la rue (un homme nécessitant un appareillage nocturne, une femme enceinte)

Cela représente un total de 520 nuitées d'hôtel en 2023 pour un coût de 26 098 € soit 50,19 € par nuitée.



16 AVRIL 19
LA JOURNÉE



92
DUDESSESPOURL'ART

FOCUS LOGEMENT ET HÉBERGEMENT

**Les actions pour le logement
en 2023, représentées
en quelques chiffres.**

ENSEMBLE		198	100%
<hr/>			
HÉBERGEMENT	LOGEMENT	46	23,83 %
	115/SIAO	11	5,70 %
	CHEZ UN TIERS	14	7,25 %
	HÔTEL ACT UP	2	1,04 %
	SANS HÉBERGEMENT	6	3,11 %
	HÉBERGEMENT ASSOCIATION	3	1,55 %
	HÉBERGEMENT ASILE	2	1,04 %
	NON RENSEIGNÉ	114	59,07 %
<hr/>			
LOGEMENT	SANS LOGEMENT	39	19,70 %
	LOGEMENT SOCIAL	30	15,15 %
	LOGEMENT PRIVÉ	13	6,57 %
	LOGEMENT CROUS	1	0,51 %
	LOGEMENT ACCOMPAGNÉ	2	1,01 %
	NON RENSEIGNÉ	113	57,07 %
<hr/>			
DOMICILIATION ADMINISTRATIVE	ARCAT	34	17,17 %
	CCAS/PARIS ADRESSE	1	0,51 %
	AUTRE	1	0,51 %
	NON CONCERNÉ	162	81,82 %
<hr/>			
INSCRIPTION PILS	OUI	35	17,68 %
	NON	163	82,32 %

Comme tous les ans, en 2023 le logement et l'hébergement restent des sujets principaux qui amènent les personnes à la Permanence.

Nous notons une forte augmentation de la file active concernée par le logement et notamment la PILS: nous avions 19 personnes inscrites sur la PILS en 2022, nous en sommes à 36 au 31 décembre 2023.

Cela se traduit aussi par de meilleurs résultats dans les positionnements et les attributions de logement. Alors que nous n'avions eu que 7 positionnements en 2022, nous en avons obtenu 22 en 2023.

De la même manière, nous avions obtenu seulement 2 relogements dans des logements sociaux parisiens en 2022, nous en avons obtenu 8 en 2023. Cela marque non seulement l'augmentation de notre file active mais aussi la qualité et le sérieux des dossiers qui sont présentés en commission. Act Up-Paris est aujourd'hui la seconde association de la PILS avec le plus de personnes inscrites.

Sur le volet hébergement, nous sommes particulièrement inquiets de l'impact des Jeux Olympiques de Paris sur les personnes hébergées ou en attente d'une solution d'hébergement stable. Les effets se font déjà sentir: de moins en moins de proposition, des 115 franciliens totalement saturés et des déplacements/ destructions de campements et squats.



Archives ©Act Up-Paris

FOCUS ASILE

2

- NOMBRE DE STATUTS RÉFUGIÉS OBTENUS EN 2023

La Permanence Droits Sociaux d'Act Up-Paris, dans sa dimension communautaire, est de plus en plus sollicitée dans le cadre du droit des étrangère-s. C'est ainsi qu'au sein de la Permanence les demandes de protection internationale se font de plus en plus nombreuses.

16

En effet, les demandes d'asile en raison de l'orientation sexuelle et ou de l'identité de genre se multiplient mais c'est également le cas pour les personnes victimes de violences intra-familiales, les personnes victimes de la traite, les violences faites aux femmes, dont les victimes de mutilations génitales.

La professionnalisation de la Permanence Droits Sociaux a vu exploser cette activité qui nous permet aujourd'hui de pouvoir répondre aux nombreux besoins des personnes qui vivent avec le VIH dans une période où les situations sont de plus complexes et les personnes dans des situations d'urgence sociale.

Nous avons acquis ces dernières années une crédibilité sur ces sujets, avec un grand nombre de partenaires et d'institutions qui nous sollicitent de plus en plus sur ces sujets. Nous avons aujourd'hui une expertise nous permettant de répondre à l'ensemble des problématiques des PVVIH. Il est important de souligner que cette activité d'asile a une dimension humaine très prégnante et nous souhaitons la mettre en avant au regard de la qualité du travail effectué et l'expertise que cela requiert.

Les situations des personnes nécessitent de créer un lien de confiance essentiel à la rédaction de récits de vie, de collaborer avec des avocat-e-s engagé-e-s prenant l'aide juridictionnelle mais qui consacrent réellement du temps aux situations des personnes aux côtés de l'équipe d'Act Up-Paris.

3

- NOMBRE DE DEMANDES EN COURS AU 31 DÉCEMBRE

Ce sont des heures et des heures de travail : 100 h de travail sur certaines situations particulièrement longues et complexes.

Les personnes sont totalement déshumanisées, nous y sommes confronté-e-s tous les jours dans ce type de procédures. Les situations sont d'autant plus complexes que la dématérialisation vient rajouter des entraves aux droits des personnes dans leurs parcours d'asile mais aussi après pour les démarches d'accès aux droits sociaux et de santé.

Cette activité c'est aussi expliquer, informer les personnes en respectant notre slogan

INFORMATION=POUVOIR

notamment lorsque malheureusement, nous n'avons pas de solutions à leurs situations (pas de titre de séjour malgré tous les recours par exemple). Malgré tout, nous prenons l'engagement d'être avec et aux côtés des personnes jusqu'au bout !

La Permanence des Droits Sociaux d'Act Up-Paris aujourd'hui c'est répondre à toutes les problématiques que rencontrent l'ensemble des personnes vivant avec le VIH.

QUELQUES SITUATIONS

M. H. 46 ans

M. H est sans-abris depuis près d'une dizaine d'années lorsqu'il pousse la porte de la Permanence fin 2021. Dormant tantôt dehors tantôt dans des chambres d'hôtels payées avec son RSA lorsqu'il en bénéficiait, il arrive à l'association épuisé et désespéré : son RSA a été suspendu à cause d'un problème de titre de séjour. A la vue de son état de santé, nous lui conseillons de faire une demande d'AAH auprès de la MDPH, le dossier est déposé en 2022 : il obtient son AAH en juin 2022 et jusqu'en 2027 !

Si cela ne résout pas le problème de logement, cela lui permet de vivre dans de meilleures conditions malgré tout : il peut payer plus de nuitées d'hôtel et mieux se nourrir. En parallèle, notre nouveau partenariat financier avec la Fondation Abbé Pierre nous permet de lui payer quelques nuitées d'hôtel, notamment pendant les périodes de grands froids.

En octobre 2023, il obtient un logement social de la RIVP via la PILS dans lequel il peut enfin vivre décemment.

M. A. 29 ans

Monsieur A. est âgé de 29 ans et originaire d'Algérie. Arrivé à Act Up-Paris après un refus de sa demande d'asile par l'OFPRA, il a été accompagné par Corinne de la Permanence dans le cadre de son recours à la CNDA.

Il a fallu pour cela créer un lien de confiance, retravailler l'ensemble de son récit de vie, travailler en collaboration avec des avocat·e·s engagé·e·s prenant l'aide juridictionnelle... Il a également fallu travailler avec des travailleurs sociaux d'autres structures, notamment les structures d'hébergement de demandeurs d'asile et tenter de constituer un dossier parfait pour la CNDA.

En août 2023 il a obtenu le statut de réfugié et nous travaillons aujourd'hui à lui trouver un logement pérenne afin qu'il puisse continuer son parcours de vie en France et dans de bonnes conditions.

17



Archives ©Act Up-Paris



Archives ©Act Up-Paris

18

Mme D. 44 ans, 4 enfants

Madame D a contacté l'association fin juillet 2023. Après une arrivée régulière en France avec l'ensemble de ses 4 enfants, elle s'est retrouvée dans la région de Dax ayant des connaissances là-bas pouvant l'héberger.

Début septembre, les personnes qui l'hébergent décident de mettre fin à cette aide du fait de la rentrée scolaire : Madame est mise dans un TGV pour Paris quelques jours plus tard et arrive le jeudi 7 septembre à 11 h à la gare Montparnasse.

Madame étant sans ressource à ce moment-là et accompagnée de 4 enfants dont 3 mineurs, nous décidons de prendre en charge des nuitées d'hôtel pour elle et sa famille jusqu'à une meilleure solution. Nous faisons à cette occasion un appel aux dons exceptionnel sur les réseaux sociaux.

En parallèle, des démarches sont lancées pour demander l'asile pour Madame et sa famille. Elle obtient rapidement un rendez-vous au GUDA à Paris et une orientation régionale à Dijon. La famille part à Dijon le 19 septembre 2023.

Le 28 septembre 2023, Nicolas et Corinne se rendent à Dijon pour la rédaction du récit de vie de Madame et de sa fille majeure qui doit en faire un de son côté. Ce sont plus de 7 heures complètes qui sont passées à travailler sur ces récits, en une seule fois pour qu'ils puissent être transmis à l'OFPRA dès le lendemain.

Aujourd'hui, sa demande d'asile est en cours et elle est prise en charge par la Croix-Rouge à Dijon pour l'hébergement. Nous continuons et continuerons l'accompagnement sur la demande d'asile jusqu'à l'obtention, nous l'espérons, du statut de réfugié. A l'écriture de ce rapport d'activité, Madame et sa fille majeure ont été convoquées à l'OFPRA et sont en attente d'une décision.

CONVIVIALITÉ, 25 ANS ET 1^{ER} DÉCEMBRE

L'année 2023 a été marquée par une nouveauté qui a été l'organisation de deux moments de convivialité :

Le premier 11 mars sous la forme d'un déjeuner dans un restaurant proche du local de l'association, le second le 23 septembre pour un dîner sur une péniche sur la Seine. Le premier événement a réuni 7 militante-s de l'association et une dizaine de bénéficiaires de la Permanence. Le second a réuni plus de personnes avec 8 militant-e-s, 2 représentantes de Sidaction et 20 bénéficiaires de la Permanence. Ces deux moments de convivialité ont permis aux personnes, bénévoles, militant-e-s, salarié-e-s comme bénéficiaires de se rencontrer, d'échanger et de s'évader pendant quelques heures à chaque fois. Nous renouvelerons l'expérience en 2024, sous des formes différentes et plus diverses mais cela nécessitera plus de militant-e-s pour l'organisation ainsi que des fonds.

L'année 2023 aura également été l'année des 25 ans de la Permanence. Si nous avons décidé de nous concentrer sur les personnes accueillies et le travail de terrain fait par la Permanence tout au long de l'année, il nous a semblé important de marquer de coup à l'occasion du 1er décembre. Les militant-e-s d'Act Up-Paris et notamment du Pôle Action Publique et Événementiel ont organisé une soirée cabaret au Zèbre de Belleville

**“ PAR LE SON. PAR LA DANSE.
PAR LA LUTTE. ”**

avec à l'affiche Martin Dust, Corinne Masiero et les Vaginites, Tahnee, Madame B Owens, Lapop Lexomil, Jennifer Cardini, Crustasex, Manly B, Juda la Vidange. Cette soirée fut un succès et a accueilli plus de 150 personnes tout en permettant de récolter des fonds pour la Permanence !

Ces 25 ans ont donc été honorés comme nous le faisons à Act Up-Paris depuis bientôt 35 ans : en faisant ce pour quoi nous sommes bons, experts et pertinents tout en gardant la vie et la fête en tête. En luttant contre la sérophobie et pour les droits des personnes séropositives. En luttant pour nos communautés. Notre souhait à terme c'est que la Permanence ne soit plus nécessaire aux PVVIH et à nos communautés. Nous en sommes encore loin et nous continuerons le combat aussi longtemps que nécessaire toujours avec et aux côtés des personnes concernées !

19



Repas de la permanence ©Act Up-Paris

FINANCES

BUDGET SIMPLIFIÉ
EN €

RÉALISÉ 2023

RÉALISÉ 2022

VARIATION

PRÉVISIONNEL
2024

20

CHARGES	14 398	7 218	99,47%	23 000
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	14 398	7 218	99,47 %	23 000
-DONT ACHATS ET AUTRES ACHATS	700	25	2 698,48 %	3 000
-DONT PART DU LOYER ET DES CHARGES DU LOCAL	10 393	6 000	73,22 %	17 000
-DONT FRAIS DE DÉPLACEMENT	2 501	629	297,62 %	1 000
-DONT FRAIS POSTAUX	456	60	660,05 %	1 000
-DONT FRAIS TÉLÉPHONIE ET TÉLÉCOMS	348	504	-30,99 %	
-ASSURANCES				1 000
LOCATIONS AUTRES	4 201	N/A	N/A	0
ADHÉSIONS ET ABONNEMENTS	250	N/A	N/A	500
DIVERS	1571	2 499	-37,14 %	0
-DONT FORMATIONS	1 370	N/A	N/A	0
HONORAIRES EXTÉRIEURS	6 341	N/A	N/A	6 000
AUTRES PRESTATIONS	864	864	0,00 %	3 000
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	470	470	0,00 %	0
AIDES DIRECTES	38 851	30 905	25,71 %	45 000
-DONT AIDES FINANCIÈRES	12 752	4 000	218,80 %	15 000
-DONT MISES À L'ABRI EN HÔTEL	26 099	26 905	-3,00 %	30 000
MASSE SALARIALE	35 709	29 460	21,21 %	55 500
RÉCEPTION (CONVIVIALITÉ)	2 918	38	7 578,84 %	0
TOTAL CHARGES	105 572	71 454	47,75 %	133 000

PRODUITS				
SUBVENTIONS PUBLIQUES	22 500	15 000	50,00 %	35 000
-MAIRIE DE PARIS	22 500	15 000	50,00 %	30 000
-FDVA	NON DEMANDÉ	NON DEMANDÉ	NC	5 000
DONS ET SUBVENTIONS PRIVÉES	71654	54 000	32,69 %	98 000
-DONS, COLLECTE AUPRÈS DU GRAND PUBLIC	7 154	0		12 000
-SIDACTION	27 000	29 000	-6,90 %	40 000
-FONDATION ABBÉ PIERRE	25 000	25 000	0,00 %	25 000
-GILEAD	12 500	0		12 000
-SOLIDARITÉ SIDA	NON DEMANDÉ	NON DEMANDÉ	NC	9 000
VENTES MERCHANDISING	179	0		
TOTAL PRODUITS	94 333	69 000	36,71 %	133 000

**Les charges de la Permanence
sont en augmentation de 47,75 %
et les produits en augmentation
de 36,71%.**

**L'augmentation des charges
s'expliquent par :**

- Le retour à temps plein de notre coordinateur social après une période de temps partiel thérapeutique
- L'organisation de la soirée du 1^{er} décembre au profit de la Permanence pour les 25 ans

- Une multiplication par plus de 4 des aides financières attribuées aux personnes les plus précaires
- Un changement de la répartition du loyer dans le budget général de l'association

**L'augmentation des produits
est dû à :**

- Une augmentation de la subvention de la Ville de Paris
- Un don de GILEAD de 12 500 €
- L'organisation de la soirée du 1^{er} décembre

Origines des fonds fléchés en 2023.

23,9 %

● FONDS D'ORIGINE PUBLIC

76,1 %

● FONDS D'ORIGINE PRIVÉ

22

PERSPECTIVES 2024

En premier lieu, l'année 2024 devra être une année d'embauche pour la Permanence Droits Sociaux afin de continuer à accompagner les personnes dans de bonnes conditions. Cela est nécessaire à la continuation de nos activités et notamment dans le cadre des titres de séjour ou des demandes d'asile qui demandent énormément de temps et d'expertise.

L'année 2024, année des Jeux Olympiques sera également une année de forte vigilance face à un gouvernement toujours plus liberticide, qui n'hésitera pas une seule seconde à réduire nos libertés sous couvert de "sécurité". C'est d'autant plus préoccupant que les personnes que nous accompagnons seront immédiatement les plus touchées : les personnes à la rue, françaises mais aussi et surtout étrangères. Les personnes consommatrices de produits psycho-actifs qui sont traquées par le Ministère de l'Intérieur.

Enfin, l'année 2024 devra permettre la consolidation des finances de la Permanence Droits Sociaux et de développer de nouveaux partenariats pour continuer à travailler dans de bonnes et de meilleures conditions. Nous avons déjà accompli une bonne partie du chemin, il nous faut continuer dans cette direction.

Remerciements :

Il nous semble essentiel de remercier en premier lieu les personnes vivant avec le VIH/séropositives qui nous font confiance, toute l'année et nous confient littéralement leurs vies et leurs situations. Sans ces personnes, ni Act Up-Paris, ni la Permanence, n'auraient de sens et de pertinence.

Nous devons également remercier les associations et influenceurs qui nous soutiennent et avec qui nous travaillons. Que ce soit sur des dossiers spécifiques ou des orientations, leur soutien est essentiel à l'accompagnement que nous proposons: SUPERZERO, Sidaction, Actions-Traitements, le Comité des Familles, Basiliade, ARCAT, le PASTT, ACCEPTESS-T, le Centre LGBTQI+ de Paris & IDF

Crédits :

Date : Mai 2024

Directeur de publication : Julien BRUNEAU

Coordination : Nicolas SERGEANT

Rédaction : Nicolas SERGEANT, Corinne LAKHDARI (focus asile), Julien BRUNEAU (finances)

Relecture : Marc-Antoine BARTOLI, Arthur DESCAT-BORIES, Hugo BORDAS, Melvin BOUTON-HURION

Conception graphique : Hugo BORDAS

Crédits photos : ©Act Up-Paris, Archives Nationales, ©Anna Margueritat ©hele.pavaleca,



Archives ©Act Up-Paris

23

Avec le soutien financier de :



